

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS MEMBRE OBLIGATOIRE B ..

A. Désignation de l'assujetti

a) numéro d'entreprise :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

déjà identifié à des fins TVA ?

Oui

Non

b) dénomination sociale :

--

B. Données d'identification à mentionner si un numéro d'entreprise n'a pas encore été octroyé :

forme juridique :

dénomination sociale :

a) siège social ou statutaire :

rue :

commune :

n° :

code postal :

boîte :

b) adresse du siège administratif principal si elle diffère de l'adresse sous a)

rue :

commune :

tél. :

E-mail :

n° :

code postal :

fax :

boîte :

C. Activité y compris les opérations internes

a) activité principale :

--

exclusivement

opérations externes

opérations internes

principalement

opérations externes

opérations internes

b) activités secondaires :

--

exclusivement

opérations externes

opérations internes

principalement

opérations externes

opérations internes

D. L'assujetti est (indiquez une croix dans la case adéquate) :

- a) une entreprise belge sans établissement stable à l'étranger
 b) une entreprise belge avec un ou plusieurs établissements stables à l'étranger.
Prière de mentionner ces établissements ci-dessous.

dénomination et adresse	activités	n° de TVA étranger

- c) un établissement stable d'un assujetti étranger. Prière de mentionner les données de cet assujetti étranger ci-dessous.

Dénomination et adresse :

Activités :

N° de TVA étranger :

E. Application de la présomption visée à l'article 1er, § 2, de l'arrêté royal n°55 relatif au régime des assujettis formant une unité TVA :

membre qui a une participation directe > 50 pc. dans l'assujetti
<i>nom + forme juridique :</i>
<i>pourcentage :</i>
<i>voir annexe n°</i>

F. En cas de demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité TVA, prière de démontrer ci-après l'absence de lien organisationnel, économique OU en raison d'autres circonstances :

description des raisons pour lesquelles il n'y a pas de lien organisationnel, économique OU en raison d'autres circonstances
<i>organisationnel:</i>
<i>voir annexe n°</i>
<i>économique :</i>
<i>voir annexe n°</i>
<i>autres circonstances : :</i>
<i>voir annexe n°</i>

Prière d'indiquer ci-après les circonstances exactes de la demande d'exclusion :

- a) demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité TVA alors que l'assujetti ne fait pas partie d'une autre unité TVA et qu'aucune demande en ce sens n'a été introduite

- b) demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité TVA alors que l'assujetti fait partie d'une autre unité TVA ou qu'une demande en ce sens a été introduite. Prière de compléter ci-dessous les données demandées relatives à cette dernière unité :
 - dénomination de l'unité :
 - numéro de TVA de l'unité:

- G. En cas de demande d'exclusion de l'assujetti, prière, le cas échéant, de mentionner ci-dessous les assujettis établis en Belgique dans lesquels cet assujetti détient lui-même une participation directe de plus de 50 pc.**

entreprise dans laquelle l'assujetti détient une participation directe > 50 pc.
<i>nom + forme juridique :</i>
<i>pourcentage :</i> <i>voir annexe n°</i>
<i>nom + forme juridique :</i>
<i>pourcentage :</i> <i>voir annexe n°</i>
<i>nom + forme juridique :</i>
<i>pourcentage :</i> <i>voir annexe n°</i>